

23^e Assemblée générale annuelle

Le mercredi 11 juin 2025

10 h 30

Hôtel Estrimont Suites et Spa

44 Avenue de l'Auberge

Orford, Québec J1X 6J3

Salle Magog-Orford

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la 23^e Assemblée générale et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 22^e Assemblée générale tenue à Shawinigan, le 12 juin 2024
4. Présentation du Rapport annuel des activités 2024-2025 du Conseil d'administration
5. Approbation du rapport de mission d'examen du vérificateur portant sur l'année financière 2024-2025
6. Nomination d'un vérificateur ayant mission d'examen pour l'année 2025-2026
7. Finances
 - 7.1 Orientations budgétaires 2025-2026
 - 7.2 Prévisions budgétaires 2025-2026 : adoption
8. Plan d'action 2024-2026 : bilan de mi-parcours
9. Élections :
 - 9.1 Procédure d'élection telle que prévue à l'Article 16.3 des Règlements généraux :
 - 9.1.1 Désignation d'un président d'élection
 - 9.1.2 Désignation d'un secrétaire d'élection
 - 9.1.3 Désignation de deux scrutateurs
10. Élections des administrateurs aux postes à combler :
 - 10.1 Poste à la vice-présidence
 - 10.2 Poste à la trésorerie
11. 24^e Assemblée générale, juin 2026
12. Témoignage
13. Vœux de l'Assemblée
14. Levée de l'Assemblée

France David, présidente

10 mai 2025

PROCÈS-VERBAL

DE LA 22^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ACREQ

Le mercredi 12 juin 2024, à 14 h 00

Hôtel Énergie Shawinigan

1100 Promenade du Saint-Maurice, Shawinigan, QC G9N 1L8

Salle Laurentide

1. Ouverture de la 22^e Assemblée générale annuelle et vérification du quorum

Après avoir constaté le quorum, le président, monsieur Michel Houde, procède à l'ouverture de l'Assemblée générale annuelle de l'Association de cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ) à 14 h 00.

Présences

MEMBRES RÉGULIERS			
Nom et prénom	Section	Nom et prénom	Section
Allard, Pierre-Paul	Lanaudière	Julien, Jean-Denis	Centre-du-Québec
Beaudet, Suzanne	Seigneurie-des-Mille-Îles	Juneau, André	Chemin-du-Roy
Beaudin, Jean-Claude	Outaouais	Laflamme, Bernard	Capitale-Nationale
Bédard, Richard	Estrie	Laforest, Richard	Hautes-Rivières
Bellemare, Robert	Lac-Témiscamingue	Lamarche, Louise	Rivière-du-Nord
Bernard, Hélène	Mauricie	Landry, Martine	Phares-et-Monts
Blais, Daniel	Estrie	Lavoie, Alain	Seigneurie-des-Mille-Îles
Boulanger, Michel	Navigateurs	Leclerc, Nicole	KRTB
Boyer, Lucie	Marguerite-Bourgeoys	Lefebvre, Lise	Beauce-Etchemin
Boyer, Robert	Outaouais	Légaré, Jean-Pierre	Capitale-Nationale
Brassard, Guy	Hautes-Rivières	Levac, Marielle	Estrie
Charron, Michel B.	Marguerite-Bourgeoys	Lévesque, Pierre	De La Jonquière
Chassé, Jacques	Centre-du-Québec	Malo, Bernard	Lanaudière
Chauvette, Jean-Louis	Affluents	Ménard, Claude	Navigateurs
Chevalier, Gilles	Chemin-du-Roy	Pelletier, Lucie	Mauricie
Côté, Lucie	Abitibi	Phaneuf, Serge	Yamaska
David, France	Laval	Poulin, André	Beauce-Etchemin
Despatis, François T.	Seigneurie-des-Mille-Îles	Presseault, Gilles	Deux-Rives
Dion, Ginette	Capitale-Nationale	Roberge, Lise	Mauricie
Doyon, Gaétan	Appalaches	Rogers, Brian	Val-des-Cerfs
Duchesne, France	Phares-et-Monts	Roy, J Chantal	Appalaches
Dulac, Michelle	Côte-du-Sud	Roy, Lucien	Navigateurs
Dupuis, Jeannette	Rivière-du-Nord	Séguin, Jean-Jacques	Marguerite-Bourgeoys
Francœur, Jacques	Rive-Sud	Simard, Lise	Lac-St-Jean

Gerbeau, Claude	Capitale-Nationale	Thibault, Jacques	Marguerite-Bourgeoys
Giguère, Pierre	Rive-Sud	Trépanier, Jean-Guy	Mauricie
Goudreau, Michel	Affluents	Trudel, Serge	Mauricie
Hébert, Gilles	Outaouais	Twyman, Michelle	Mauricie
Houde, Michel	Outaouais	Vaillancourt, Louise	Capitale-Nationale
Hovelaque, Paulette	Lac-St-Jean	Vézina, Marcel	Chemin-du-Roy
Huppé, Michel	Sorel-Tracy		

MEMBRES ASSOCIÉS

Nom et prénom	Section	Nom et prénom	Section
Boisvert, Francine	Hautes-Rivières	Lemieux, Gilles	Estrie
Caron, Josyane	Outaouais	Marquis, Liette	Marguerite-Bourgeoys
Desjardins, Pierrette	Navigateurs	Poirier, Claude-André	Seigneurie-des-Mille-Îles
Harnois, Daniel	Laval	Thibault, Mireille	Seigneurie-des-Mille-Îles
Lambert, Lise	Seigneurie-des-Mille-Îles		

Nombre de participants : 62 membres réguliers, 9 membres associés

Nombre de sections représentées : 28 / 44

2. Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU la présentation de l'ordre du jour de la présente Assemblée générale annuelle,

Il est proposé par Jean-Claude Beaudin

Appuyé par Claude Gerbeau

et RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la 22^e Assemblée générale annuelle tel que présenté.

Ordre du jour

1. Ouverture de la 22^e Assemblée générale et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 21^e Assemblée générale tenue à Laval le 14 juin 2023
4. Présentation du Rapport annuel des activités 2023-2024 du Conseil d'administration
5. Adoption de la Politique portant sur la protection des renseignements personnels
6. Approbation du rapport de mission d'examen du vérificateur portant sur l'année financière 2023-2024
7. Nomination d'un vérificateur ayant mission d'examen pour l'année 2024-2025
8. Finances
 - 8.1 Orientations budgétaires 2024-2025
 - 8.2 Prévisions budgétaires 2024-2025 : adoption
9. Bilan du Plan d'action 2023-2024
10. Adoption du Plan d'action 2024-2026
11. Élections :
 - 11.1 Procédure d'élection telle que prévue à l'Article 16.3 des Règlements généraux :
 - 11.1.1 Désignation d'un président d'élection
 - 11.1.2 Désignation d'un secrétaire d'élection
 - 11.1.3 Désignation de deux scrutateurs

12. Élection des officiers aux postes à combler :

- 12.1 Poste à la présidence
- 12.2 Poste de secrétaire
- 12.3 Poste de directeur.trice

13. Congrès 2025

14. Témoignages

15. Vœux de l'Assemblée

16. Levée de l'Assemblée

Résolution AG-20240612-224 / Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la 21^e Assemblée générale tenue à Laval le 14 juin 2023

ATTENDU la présentation du procès-verbal de la 21^e Assemblée générale annuelle tenue le 14 juin 2022 par visioconférence,

Il est proposé par Gilles Hébert

Appuyé par Claude Ménard

et RÉSOLU

D'adopter le procès-verbal de la 21^e Assemblée générale tenue à Laval le 14 juin 2023 tel que présenté.

Résolution AG-20240612-225 / Adoptée à l'unanimité

4. Présentation du Rapport annuel des activités 2023-2024 du Conseil d'administration

Le président, monsieur. Michel Houde, présente les faits saillants de l'année 2023-2024. Les membres présents à l'Assemblée générale ont pris acte du Rapport annuel des activités 2023-2024 du Conseil d'administration.

5. Adoption de la Politique portant sur la protection des renseignements personnels

ATTENDU la présentation de la Politique portant sur la protection des renseignements personnels,

Il est proposé par Alain Lavoie

Appuyé par Jacques Chassé

et RÉSOLU

D'adopter la Politique portant sur la protection des renseignements personnels telle que présentée.

Résolution AG-20240612-226 / Adoptée à l'unanimité

La Politique portant sur la protection des renseignements personnels est versée au Répertoire des annexes, politiques et règlements de l'ACREQ.

6. Approbation du rapport de mission d'examen du vérificateur portant sur l'année financière 2023-2024

La trésorière, madame Lise Lefebvre, présente le Rapport financier annuel au 30 avril 2024 préparé et approuvé par le vérificateur externe, monsieur Pierre Cloutier, CPA.

La trésorière fait également mention que le vérificateur externe précise dans son rapport ce qui suit :

« Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus ».

Le Rapport financier annuel au 30 avril 2024 indique que les revenus prévus de 138 820 \$ ont été de 137 542 \$ et que les dépenses prévues de 161 400 \$ ont été de 146 900 \$, créant ainsi un déficit de 9 358 \$ à la fin de l'exercice financier 2023-2024.

ATTENDU la présentation par la trésorière du rapport de mission d'examen du vérificateur externe portant sur l'année financière 2023-2024,

Il est proposé par Claude Ménard

Appuyé par Serge Trudel

et RÉSOLU

D'adopter le rapport de mission d'examen du vérificateur externe portant sur l'année financière 2023-2024.

Résolution AG-20240612-227 / Adoptée à l'unanimité

Le rapport d'examen du vérificateur externe est versé au Répertoire des annexes, politiques et règlements de l'ACREQ.

7. Nomination du vérificateur ayant mission d'examen pour l'année 2024-2025

ATTENDU la recommandation de la trésorière, madame Lise Lefebvre,

Il est proposé par Gilles Hébert

Appuyé par Jeannette Dupuis

et RÉSOLU

DE reconduire, pour l'année 2024-2025, la nomination de monsieur Pierre Cloutier, CPA auditeur, à titre de vérificateur externe des livres de l'ACREQ ayant comme mandat d'effectuer un rapport de mission d'examen avec l'obligation de remettre son rapport pour le 31 mai 2025 et ce, pour un montant de 1 500 \$ plus les taxes applicables.

Résolution AG-20240612-228 / Adoptée à l'unanimité

8. Finances

8.1 Orientations budgétaires

La trésorière, madame Lise Lefebvre, présente les orientations budgétaires qui ont guidé la préparation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2024-2025.

Visite des sections

Les orientations budgétaires de l'année-2024-2025 sont le reflet du Plan d'action 2024-2026. Le Conseil d'administration continuera les rencontres des membres en région afin d'aider à la revitalisation de la vie de section et au recrutement de nouveaux membres. D'ailleurs, à cet égard, nous maintenons le remboursement de la cotisation de la première année d'adhésion d'un nouveau membre.

Le budget prévu pour le Conseil d'administration tient compte de ces éléments.

Défense des membres

À la présentation annuelle des orientations budgétaires, depuis l'Assemblée générale de juin 2018, nous avons mis en place une réserve pour assurer la défense des membres. L'action collective en cours a été et sera encore une préoccupation du Conseil d'administration au courant de la prochaine année. Également, les interrogations actuelles sur l'avenir de notre régime d'assurances collectives feront l'objet d'un suivi particulier.

À cette fin, un montant de 20 000 \$ est prévu au budget 2024-2025.

Budget de formation

En 2023-2024, un montant de 2 356,50 \$ a été alloué à 7 régions ayant tenu des formations.

Ainsi, pour continuer à favoriser la participation des membres aux activités de leur section, le budget de 5 000 \$ sera donc reconduit en 2024-2025.

Table des présidentes et des présidents de section de juin 2024

Le Conseil d'administration, à la suite de la Table des présidentes et des présidents de section de juin 2023, a tenu compte des commentaires exprimés et pour juin 2024, la Table des présidentes et des présidents de section se tient en présentiel et les coûts sont assumés centralement.

La nouveauté introduite en 2024, qu'une présidence de section qui siège au Conseil d'administration peut être représentée par un membre de sa section et que chaque présidence de section qui le désire, peut permettre qu'un autre membre accompagnateur y participe également, a comme effet l'augmentation du budget alloué à la Table des présidentes et des présidents de section.

Budgets de section

Enfin, le Conseil d'administration propose pour les budgets de section de maintenir l'allocation annuelle par membre à 15,50 \$ pour la prochaine année. Le montant minimum pour une section est maintenu à 275 \$. Le montant des cotisations annuelles des membres associés, fixé à 15 \$ par membre, sera remis intégralement au budget des sections en 2024-2025.

Comme prévu en 2023-2024, les soldes des budgets de section sont remis à zéro au 30 avril 2024. Cependant, pour favoriser une plus grande participation des membres à l'AGA de juin 2024, les dépenses reliées à la participation de leurs membres à l'AGA seront assumées à partir de leur budget résiduel de 2023-2024 et ce, avant la remise à zéro.

Au terme de l'année 2024-2025, soit le 30 avril 2025, les sections conserveront le solde de leur budget.

À la suite de la présentation de la trésorière, les membres présents ont pris acte des orientations budgétaires 2024-2025.

8.2 Prévisions budgétaires 2024-2025 : adoption

ATTENDU la présentation des prévisions budgétaires 2024-2025 par la trésorière,

Il est proposé par Bernard Malo

Appuyé par Richard Bédard

et RÉSOLU

QUE les prévisions budgétaires pour la période allant du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025 soient adoptées telles que présentées.

Résolution AG-20240612-229 / Adoptée à l'unanimité

Le document intitulé « Prévisions budgétaires » pour la période du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025 est versé au Répertoire des annexes, politiques et règlements de l'ACREQ.

9. Bilan du Plan d'action 2023-2024

Le président, monsieur Michel Houde, présente les objectifs atteints en 2023-2024 ainsi que le bilan des réalisations de la dernière année.

À la suite de la présentation par le président, les membres présents à l'Assemblée générale ont pris acte du bilan des réalisations de l'année 2023-2024.

10. Adoption du Plan d'action 2024-2026

ATTENDU la présentation du Plan d'action 2024-2026 par le président,

Il est proposé par Marielle Levac

Appuyé par Gilles Hébert

et RÉSOLU

D'adopter le Plan d'action 2024-2026 de l'ACREQ tel que présenté.

Résolution AG-20240612-230 / Adoptée à l'unanimité

Le document intitulé « Plan d'action 2024-2026 » est versé au Répertoire des annexes, politiques et règlements de l'ACREQ. Il est aussi déposé sur le site Internet de l'ACREQ.

11. Élections

11.1 Procédures d'élection telle que prévue à l'Article 16.3 des Règlements généraux :

Le président, Monsieur Michel Houde, réitère les procédures d'élection des administrateurs au sein du Conseil d'Administration de l'ACREQ tel que prévu à l'Article 16.3 des Règlements généraux de l'Association.

11.1.1 Désignation d'un président d'élection

L'Assemblée désigne Monsieur Michel Houde à titre de président d'élection. Monsieur Houde accepte de présider l'élection.

11.1.2 Désignation d'un secrétaire d'élection

Sur recommandation de l'Assemblée, le président d'élection désigne Monsieur Jacques Thibault à titre de secrétaire d'élection. Monsieur Thibault accepte.

11.1.3 Désignation de deux scrutateurs

Sur recommandation de l'Assemblée, le président d'élection désigne Mesdames Marie-Josée Lépinay et Ginette Dion à titre de scrutatrices.

12. Élection des officiers aux postes à combler

Le président d'élection précise qu'il y a trois (3) postes à combler pour des mandats de deux ans :

- Poste à la présidence;
- Poste de secrétaire;
- Poste de directeur.trice.

12.1 Poste à la présidence

Le président d'élection procède à l'appel de candidatures au poste de la présidence :

Pierre Giguère, appuyé par J. Chantal Roy, propose France David à la présidence.

N'ayant reçu aucune autre proposition de candidature, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Bellemare, de fermer la période de mise en candidature au poste de la présidence.

Ayant demandé à la candidate si elle accepte, le président d'élection déclare madame France David élue par acclamation à la présidence de l'ACREQ.

12.2 Poste de secrétaire

Le président d'élection procède à l'appel de candidatures au poste de secrétaire :

Alain Lavoie, appuyé par Michel Boulanger, propose Claude Ménard au poste de secrétaire.

N'ayant reçu aucune autre proposition, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Jean-Claude Beaudin, de fermer la période de mise en candidature au poste de secrétaire.

Ayant demandé au candidat s'il accepte, le président d'élection déclare monsieur Claude Ménard élu par acclamation au poste de secrétaire de l'ACREQ.

12.3 Poste de directeur.trice

Le président d'élection procède à l'appel de candidatures au poste de directeur.trice :

J. Chantal Roy, appuyé par Marielle Levac, propose Guy Brassard au poste de directeur.

N'ayant reçu aucune autre proposition, il est proposé par Richard Laforest, appuyé par Martine Landry, de fermer la période de mise en candidature au poste de directeur.trice.

Ayant demandé au candidat s'il accepte, le président d'élection déclare monsieur Guy Brassard élu par acclamation au poste de directeur de l'ACREQ.

13. Congrès 2025

Le président du Comité organisateur du Congrès 2025, monsieur Daniel Blais, présente le thème de l'événement qui aura lieu à Orford les 9, 10 et 11 juin 2025.

Le thème du Congrès 2025 sera :

«Profession : retraité. Engagé, Ouvert sur l'avenir, En santé, Conscientisé».

14. Témoignages

L'ACREQ compte parmi ses membres un centenaire, monsieur Gaston Gourgue, qui aura 102 ans en novembre 2024. Le président, Michel Houde, souligne la carrière de monsieur Gourgue et rend hommage à ce membre de la section Outaouais. Il précise également qu'un entretien est prévu avec notre doyen sous peu. Les échanges seront publiés dans une parution de l'ACREQ-INFO.

15. Vœux de l'Assemblée

Le formulaire « Vœux de l'Assemblée générale » est remis aux membres présents à l'Assemblée générale. Il est également disponible sur le site Internet de l'ACREQ, à la Zone Membres. Les membres sont invités à le compléter et à le faire suivre avant le 28 juin 2024 à l'adresse suivante : acreq@aqcs.ca

Vote de félicitations

Ayant demandé la parole,

Il est proposé par Gilles Presseault

D'offrir de sincères félicitations à Madame Marie-Josée Lépinay pour son excellent travail auprès de l'Association.

La proposition présentée a été soutenue à l'unanimité par les membres présents à l'Assemblée générale.

16. Levée de l'Assemblée

ATTENDU que l'ordre du jour est épuisé,

Il est proposé par Claude Gerbeau

Appuyé par Claude Ménard

et RÉSOLU

DE lever l'Assemblée à 15 h 45.

Résolution AG-20240612-231 / Adoptée à l'unanimité

France David
secrétaire

Michel Houde
président



*Association de cadres retraités
de l'éducation du Québec*

RAPPORT ANNUEL 2024-2025

JUIN 2025

Une Association au service de ses membres

Le Conseil d'administration de l'Association de cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ) présente son 23^e Rapport annuel.

Ce Rapport souligne les réalisations du Conseil d'administration découlant de l'An I du Plan d'action 2024-2026 adopté par l'Assemblée générale des membres en juin 2024.

Rapport
annuel
du Conseil
d'administration

Les membres du Conseil d'administration 2024-2025

France David, Section Laval
Présidente

Jacques Thibault, Section Marguerite-Bourgeoys
Vice-président

Claude Ménard, Section Navigateurs
Secrétaire

Lise Lefebvre, Section Beauce-Etchemin
Trésorière

Guy Brassard, Section Hautes-Rivières
Directeur

La liste des dossiers prioritaires et des responsabilités des administrateurs est disponible sur le site Internet de l'ACREQ : <https://acreq2019.org/dossiers-et-responsabilites/>

Activités du Conseil d'administration

Réunions du CA

- 7 en visioconférence
- 2 en présentiel

Rencontres de la TPP

- 2 en visioconférence
- 1 en présentiel



Priorités du CA 2024-2025

- **Défense des droits des membres**
- Dossier de l'assurance collective
- Soutien aux sections
- Renouvellement de l'effectif
- Communication avec les membres

Dossier RRPE – Résumé de l'année 2024-2025

- Conformément à la décision du juge Lussier, Retraite Québec a procédé au début du mois de septembre 2024 à l'envoi d'une lettre de la firme d'avocats Davies Ward Phillips & Vineberg aux 33 000 retraités du RRPE visés par la suspension de l'indexation pour une période de 6 ans, les informant de l'autorisation d'une action collective contestant la constitutionnalité de ces dispositions législatives.

Défense des droits des membres

Dossier RRPE – Résumé de l'année 2024-2025

- L'avis aux membres reçu par la poste sollicitait le soutien financier des membres de l'action collective visant à acquitter les honoraires professionnels des avocats dans ce recours.
- Pour les membres de l'ACREQ, la participation volontaire au financement de l'action collective est assurée par notre association via notre entente de déduction à la source avec Retraite Québec.

Défense des droits des membres

Dossier RRPE – Résumé de l'année 2024-2025

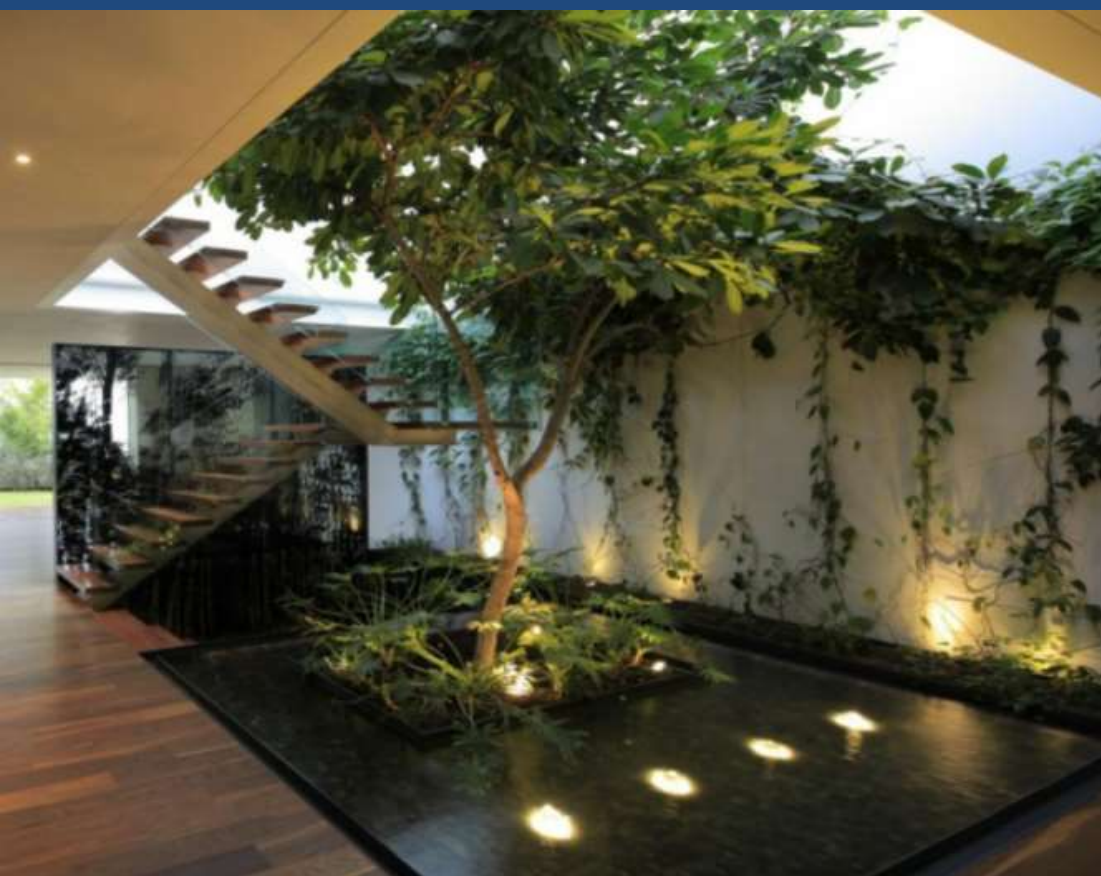
- Au 30 avril 2025, 271 membres sont inscrits à la contribution volontaire et les sommes versées à nos avocats totalisent à ce jour 13 660 \$.
- Nos avocats ont reçu récemment plus de 900 documents pertinents à notre cause demandés au Procureur général du Québec.

Défense des droits des membres

Dossier RRPE – Résumé de l'année 2024-2025

- L'analyse de ces documents permettra de préparer la défense de notre cause en vue du procès éventuel devant la Cour supérieure.
- Pour le moment, notre dossier d'action collective progresse lentement mais sûrement.

Défense des droits des membres



Priorités 2024-2025

- Défense des droits des membres
- **Dossier de l'assurance collective**
- Soutien aux sections
- Renouvellement de l'effectif
- Communication avec les membres

Assurance collective BENEVA

- Le Comité consultatif des retraités (CCR) a tenu ses rencontres statutaires en octobre 2024 et en avril 2025.
- Depuis le 28 novembre 2024, plusieurs rencontres ont eu lieu en **comité restreint** afin d'analyser différents éléments au regard de la bonification du régime.
- Rappelons qu'aucune révision du régime n'a eu lieu depuis une dizaine d'années.

Dossier de l'assurance collective

Assurance collective BENEVA

Les travaux du comité ont porté sur les éléments suivants :

- Un exercice rigoureux de comparaison avec des régimes offerts par certains groupes.
- Une analyse par les actuaires du CCR de diverses modifications au regard de certains éléments du régime.
- La présentation des analyses lors de la rencontre du CCR du 10 avril 2025.

Dossier de l'assurance collective

Assurance collective BENEVA

Que nous réserve l'avenir :

L'échéancier proposé prévoit un sondage auprès des assuré.es à l'automne 2025 et une entrée en vigueur du régime amélioré dès le 1^{er} janvier 2026.

Claude Ménard

Représentant de l'ACREQ au CCR

Dossier de l'assurance collective



Priorités 2024-2025

- Défense des droits des membres
- Dossier de l'assurance collective
- **Soutien aux sections**
- Renouvellement de l'effectif
- Communication avec les membres

Soutien financier 2024-2025

Formation

- Allocation de 600 \$ pour 2 sections qui ont offert de la formation à leurs membres.

Allocation aux régions éloignées

- Aucune région ne s'est prévalue de cette allocation pour l'Assemblée générale à Shawinigan en juin dernier.

Soutien aux sections

Soutien financier 2024-2025

Aide financière offerte aux présidences de section

- 8 236 \$ ont été déboursés pour favoriser la présence des présidentes et des présidents de section à la TPP de juin 2024.

Soutien aux sections



Priorités 2024-2025

- Défense des droits des membres
- Dossier de l'assurance collective
- Soutien aux sections
- **Renouvellement de l'effectif**
- Communication avec les membres

Renouvellement de l'effectif

Une Association comme la nôtre ne peut survivre sans l'arrivée de nouveaux membres. C'est pourquoi nous travaillons sans cesse à faire la promotion de l'ACREQ et nous encourageons les présidences de section à nous accompagner dans cette démarche.

Il est important et même vital de recruter de nouveaux retraités, des membres associés et même des retraités «d'expérience» qui auraient pris leur retraite depuis un certain temps déjà, sans avoir eu l'opportunité de découvrir une association comme l'ACREQ.

Variation au cours de l'année 2024-2025

Le 1^{er} mai 2024, l'ACREQ compte 1235 membres.

En cours d'année, l'ACREQ a accueilli :

22 nouveaux membres réguliers

11 nouveaux membres associés

Nous avons également pris acte de :

19 décès et 4 démissions

Renouvellement de l'effectif

Le 30 avril 2025, l'effectif est composé de :

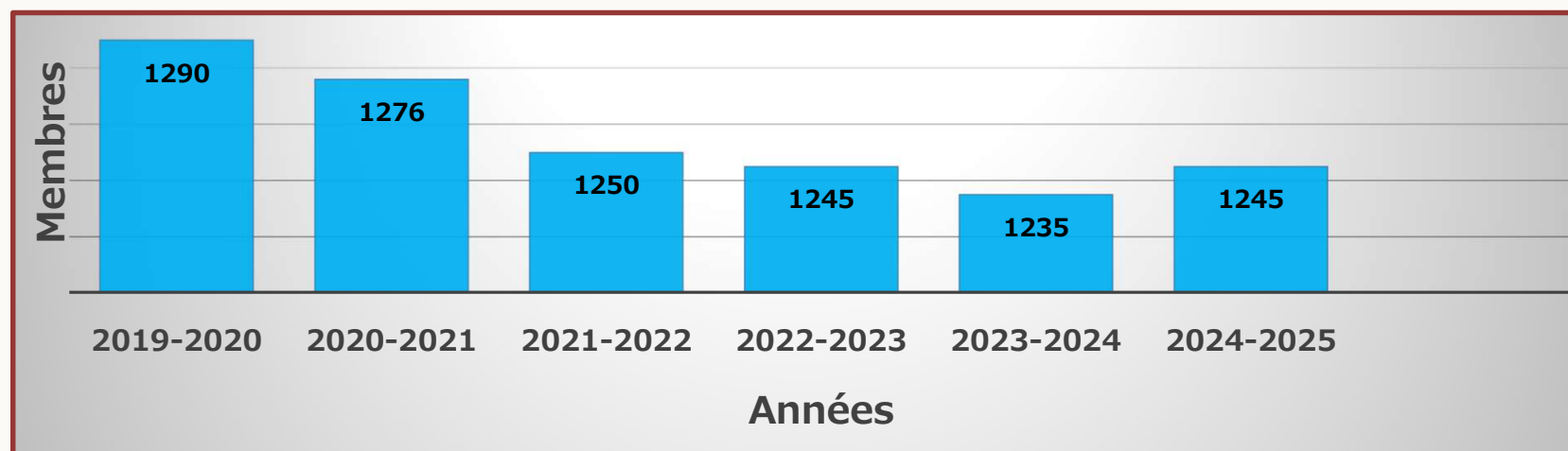
Membres réguliers : 1216

Membres associés : 29

Total : 1245 membres

Renouvellement de l'effectif

Variation de 2019 à 2025



Évolution de l'effectif



Priorités 2024-2025

- Défense des droits des membres
- Dossier de l'assurance collective
- Soutien aux sections
- Renouvellement de l'effectif
- **Communication avec les membres**

Bulletins d'information 2024-2025

- **ACREQ-INFO, 6 parutions**
- **Communiqué spécial, 4 parutions**
- **INFO-Flash Présidence, 4 parutions**

Communication avec les membres

Communication avec les membres

Rencontres des membres en région

- Section Outaouais
Novembre 2024
- Section Phares-et-Monts
Avril 2025



Communication avec les membres

ORGANISATION CONGRÈS 2025

9, 10 et 11 juin

Hôtel Estrimont, Orford



Membres du Comité organisateur, Section Estrie



Dans l'ordre habituel,

Gilbert Roy, président de la section
Richard Bédard, Jean-Pierre Simard,

Marielle Levac, Daniel Blais,
président du Comité organisateur,
Hilda Gallienne et Guy Brassard
représentant de l'ACREQ.

Comité organisateur Congrès 2025

Profession : retraité

Les conférences proposées

- Retraité conscientisé
- Retraité en santé
- Retraité engagé
- Retraité ouvert sur l'avenir

Programmation 2025

- Table des présidentes et des présidents de section, 9 juin
- Conférences, 10 et 11 juin
- Assemblée générale annuelle, 11 juin
- Activité pour les conjoints.es, 11 juin
- Après-Congrès, activités touristiques en région, juin 2025

Thème du 10e Congrès de l'ACREQ

LES FINANCES DE L'ASSOCIATION



Faits saillants 2024-2025

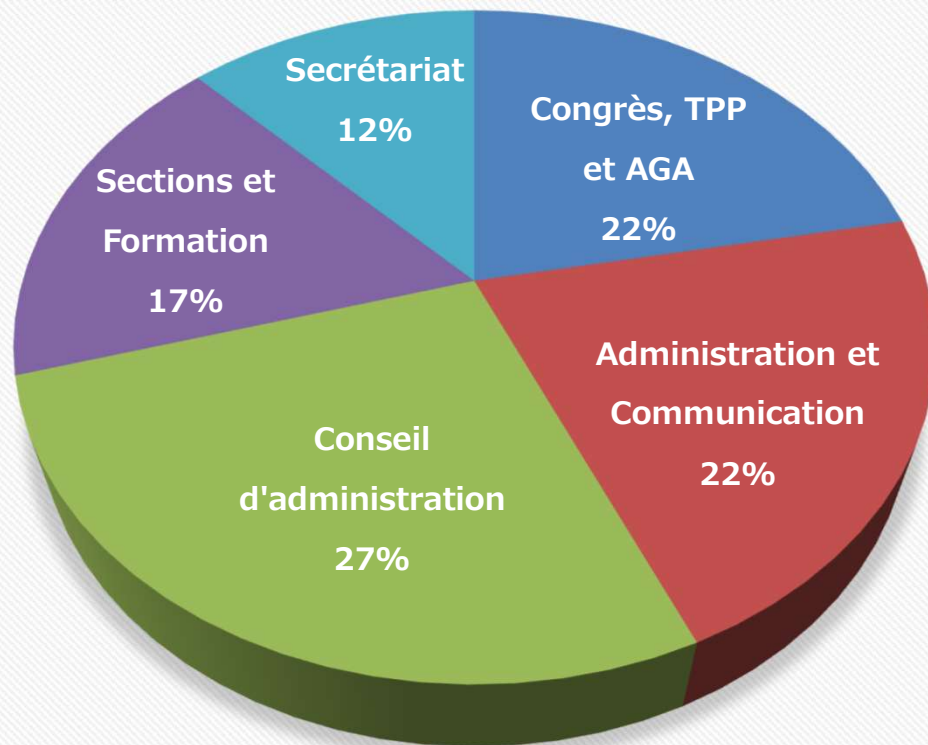
- Au 30 avril 2025, les revenus réels de l'ACREQ ont dépassé de 984 \$ les revenus anticipés.
- Les dépenses du Conseil d'administration, des sections et les frais de secrétariat ont contribué au résultat positif de 2025 : surplus libre de 20 148 \$.

Finances

Faits saillants 2024-2025

- Un surplus réservé de 20 000 \$ a été dédié à la défense des membres, pour un montant cumulé au 30 avril 2025 de 61 041 \$ à la réserve.
- L'allocation budgétaire pour la participation du plus grand nombre de présidences de section à la TPP et l'AGA de Shawinigan en juin 2024 s'est révélée un franc succès.

Finances



- Congrès, TPP et AGA
- Administration et Communication
- Conseil d'administration
- Sections et Formation
- Secrétariat

Répartition des dépenses 2024-2025

EN TERMINANT



Merci

Tout au long de l'année 2024-2025, le Conseil d'administration de l'ACREQ a assuré la gestion des grands dossiers.

Ces réalisations n'auraient pu être menées à terme sans l'inestimable soutien de ses partenaires.

Depuis plus de 35 ans



laPersonnelle

Assureur de groupe auto,
habitation et entreprise

Soutien financier

- Déjeuners-rencontre en région
- Congrès
- TPP et AGA, Shawinigan 2024
- ACREQ-INFO
- INFO-Flash Présidence

À notre partenaire d'affaires

À nos présidences de section

Tous les membres du Conseil d'administration nourrissent la volonté de faire grandir l'Association afin d'offrir un mieux-être à tous ses membres.

Puisque l'ACREQ compte 44 sections à travers le Québec, sa mission première ne pourrait être atteinte sans le travail et l'implication de ses présidences de section.

Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur engagement et leur présence auprès de nos membres.

À l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) pour sa collaboration et son soutien auprès du Conseil d'administration.

Aux associations partenaires de retraités, dont :

- l'Alliance InterOrg
- l'Alliance des associations de retraités (AAR)
- l'Association québécoise des directions d'établissement d'enseignement retraitées (AQDER).

À notre adjointe administrative, Marie-Josée Lépinay, pour sa disponibilité et la qualité de son travail.

Merci aussi...



**ASSOCIATION DE CADRES RETRAITÉS
DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL
(NON AUDITÉ)**

30 AVRIL 2025

Examen	1
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Notes complémentaires	5-6

Le 6 juin 2025

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de **Association de cadres retraités de l'éducation du Québec** .

J'ai procédé à l'examen du bilan de **Association de cadres retraités de l'éducation du Québec** au 30 avril 2025 ainsi que des états des résultats, de l'évolution des actifs nets terminé à cette date. Mon examen a été effectué conformément aux normes généralement reconnues régissant les missions d'examen et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui m'ont été fournis par la société.

Un examen ne constitue pas une audition et, par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audition sur ces états financiers.

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus.

Comptable professionnel agréé.

RÉSULTATS (non audités)

Exercice terminé le 30 avril	Budget	2025	2024
PRODUITS			
Cotisations	\$ 85 245	\$ 84 025	\$ 84 315
Contributions volontaires	-	13 660	-
Congrès (note 5)	-	-	41 750
Assemblée annuelle dîner	150	270	4 000
Bulletin d'information	-	-	500
Intérêts	5 600	5 446	3 555
Revenus autres	10 000	12 238	3 422
	<u>100 995</u>	<u>115 639</u>	<u>137 542</u>
CHARGES			
Secrétariat	12 000	7 618	12 016
Conseil d'administration	22 000	16 774	21 391
Table des présidents	10 000	8 236	18 539
Fonctionnement des sections	27 440	9 137	32 001
Perfectionnement des sections	-	-	-
Congrès (note 5)	-	-	45 379
Assemblée annuelle	6 800	5 348	3 763
Défense des membres (note 3)	20 000	-	-
Alliance cotisations	3 104	3 281	2 305
Assurance cadre	1 300	1 262	1 206
Honoraires contribution volontaire	-	13 660	-
Formation	-	600	2 357
Développement, site web et base de données	5 000	5 061	4 070
Honoraires professionnels	1 833	1 725	1 667
Déplacements	350	-	-
Courrier	1 350	1 319	1 299
Frais de bureau	600	623	166
Témoignages régistraire	850	644	450
Intérêts et frais de banque	320	154	223
Amortissement	48	48	68
	<u>112 995</u>	<u>75 490</u>	<u>146 900</u>
Excédent des produits sur les charges (Déficit)	\$ (12 000)	\$ 40 149	\$ (9 358)

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 30 avril

2025

2024

	Investie en Immobilisation	Non affecté	affecté	Total	Total
Solde au début	\$ 165	\$ 177 753	\$ -	\$ 177 918	\$ 194 109
Actifs réservés (note 3)		(61 041)	61 041	-	-
Ajustement (vieux débiteurs)		214	-	214	(6 833)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		40 149	-	40 149	(9 358)
Virement inter fonds	(48)	48	-	-	-
SOLDE À LA FIN	\$ 117	\$ 157 123	\$ 61 041	\$ 218 281	\$ 177 918

BILAN (non audité)**30 avril****2025****2024****ACTIF****ACTIF À COURT TERME**

Encaisse	\$ 6 317	\$ 5 574
Compte d'épargne	219 396	166 950
Cotisations à recevoir	1 021	765
Frais payés d'avance (note 5)	<u>6 827</u>	<u>6 851</u>
	233 561	180 143

IMMOBILISATIONS (note 1 et 4)	<u>117</u>	<u>165</u>
-------------------------------	------------	------------

TOTAL DE L'ACTIF	\$ <u>233 678</u>	\$ <u>180 308</u>
-------------------------	--------------------------	--------------------------

PASSIF**PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs (fournisseurs)	\$ 1 058	\$ 2 390
Perçu d'avance	69	-
Dû au prochain congrès	<u>14 270</u>	<u>-</u>
	15 397	2 390

ACTIFS NETS

Actifs nets immobilisés	117	165
Actifs réservés (note 3)	61 041	-
Actifs net non affectés	<u>157 123</u>	<u>177 753</u>
	<u>218 281</u>	<u>177 918</u>

TOTAL DU PASSIF ET DU SURPLUS	\$ <u>233 678</u>	\$ <u>180 308</u>
--------------------------------------	--------------------------	--------------------------

..... Administrateur

..... Administrateur

NOTES COMPLÉMENTAIRES (non auditées)**30 avril 2025 et 2024**

1. CONVENTIONS COMPTABLESEstimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Placements

Les placements sont constitués d'épargne à terme. Ils sont présentés au coût.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties aux taux de 30 % pour les ordinateurs et de 20 % pour les équipements selon la méthode dégressive. Certaines petites immobilisations, sont passées directement à la dépense.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements, des subventions à recevoir et des taxes à la consommation à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

2. CONSTITUTION ET NATURE

L'association a été créée et constitué le 9 octobre 2002 en vertu de la Loi sur les Compagnies du Québec, partie III, chapitre C-38. C'est un organisme sans but lucratif visant à réaliser la promotion et la défense des intérêts économiques de ses membres.

3. DÉFENSE DES MEMBRES

Au cours de l'année un montant de \$ 61 041 a été réservé pour assurer la quote-part de l'association dans un recours collectif avec les autres organismes de l'Alliance InterOrg pour assurer la défense des droits de ses membres visant ainsi la récupération de l'indexation de leur rente.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (non auditées)**30 avril 2025 et 2024****4. IMMOBILISATIONS**

			<u>2025</u>	<u>2024</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement accumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier	924	909	15	19
Équipements informatique	5 554	5 452	102	146
	<u>\$ 6 478</u>	<u>\$ 6 361</u>	<u>\$ 117</u>	<u>\$ 165</u>

5. CONGRÈS REPORTÉS

Les dépenses et revenus relatifs au congrès ont été reportés à l'exercice auquel il se produira.

6. FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de l'encaisse.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les valeurs comptables de l'encaisse, des débiteurs, de l'épargne à terme des créiteurs et des frais courus, correspondent à une approximation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

8 INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

L'organisme n'est soumis à aucune exigence en vertu de règles extérieures.

23^e Assemblée générale annuelle de l'ACREQ

Le mercredi 11 juin 2025

7.1 Orientations budgétaires 2025-2026

Visite des sections

Les orientations budgétaires de l'année-2025-2026 sont le reflet du Plan d'action 2024-2026. Le Conseil d'administration continuera les rencontres des membres en région afin d'aider à la revitalisation de la vie de section et au recrutement de nouveaux membres. D'ailleurs, à cet égard, nous maintenons le remboursement de la cotisation de la première année d'adhésion d'un nouveau membre.

Défense des membres

À la présentation annuelle des orientations budgétaires de l'Assemblée générale de juin 2018, une réserve pour la défense des membres a été instaurée. Les 2 premières années 2018-2019 et 2019-2020, une somme de 5000 \$ par année a été réservée et pour les 5 autres années suivantes jusqu'au 30 avril 2025, 20 000 \$ par année a été ajouté. Au 30 avril 2025, le solde de la réserve totalise 61 041 \$, car des dépenses ont été effectuées pour le paiement de nos avocats. Au budget 2025-2026, nous proposons que 20 000 \$ soit ajouté à la réserve actuelle.

Budget de formation

Pour continuer à favoriser la participation des membres aux activités de leur section, le budget de 5 000 \$ sera donc reconduit en 2025-2026.

Table des présidentes et des présidents de section de juin 2025

La nouveauté introduite en 2024, qu'une présidence de section qui siège au Conseil d'administration peut être représentée par un membre de sa section est maintenue pour 2025-2026.

Budgets de section

Le Conseil d'administration propose pour les budgets de section de maintenir l'allocation annuelle par membre à 15,50 \$ pour la prochaine année. Le montant minimum pour une section est maintenu à 275 \$. Le montant des cotisations annuelles des membres associés, fixé à 15 \$ par membre, sera remis intégralement au budget des sections en 2025-2026.

Comme prévu, les soldes des budgets de section de 2024-2025 seront transférés au 1 mai 2025 dans votre nouveau budget pour favoriser une plus grande participation des membres au Congrès et à l'AGA de juin 2025. Au terme de l'année 2025-2026, soit le 30 avril 2026, les budgets de section seront remis à zéro.

Lise Lefebvre

Trésorière
2025-04-30



7.2 Prévisions Budgétaires 2025-2026

REVENUS

Descriptions	Budget 2024-2025	Résultats au 30 avril	Budget 2025-2026	Budget CONGRÈS
Cotisations (1230 X 69,00\$)+(29X15\$)	85 245 \$	84 025 \$	85 305 \$	0 \$
Autres revenus et La Personnelle	0 \$	6 660 \$	650 \$	0 \$
AGA (inscriptions)	150 \$	270 \$	500 \$	500 \$
Autres revenus	0 \$	578 \$	650 \$	650 \$
Autres revenus - La Personnelle Commandite	10 000 \$	5 000 \$	7 500 \$	7 500 \$
Intérêts - Placements garantis	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Congrès (inscriptions et commandites)	0 \$	0 \$	17 470 \$	17 470 \$
Autres revenus - La Personnelle Commandite	0 \$	0 \$	5 500 \$	5 500 \$
Intérêts - Placements garantis	0 \$	0 \$	5 110 \$	5 110 \$
Intérêts - Placements garantis	5 600 \$	5 446 \$	0 \$	0 \$
Total revenus	100 995 \$	101 979 \$	122 685 \$	36 730 \$

ACREQ ajoute un montant de 2 610\$ pour équilibrer le budget du Congrès

La Personnelle 3000 \$

L'Acreq 5000 \$

Contrib à équilibrer 2610 \$

10 610\$

DÉPENSES

Conseil d'administration	22 000 \$	16 774 \$	22 000 \$	0 \$
AGA	3 000 \$	5 348 \$	7 248 \$	7 248 \$
Congrès	0 \$	0 \$	28 080 \$	28 080 \$
Cotisations 1ère année - Rembours (17 membres)	1 104 \$	897 \$	1 173 \$	0 \$
Sections dynamisme (membres rég et ass) et résiduel 24	22 440 \$	9 137 \$	23 135 \$	0 \$
Sections-Allocations pour formation	5 000 \$	600 \$	5 000 \$	0 \$
Table des présidents et présidentes (salle et équipem)	500 \$	500 \$	1 402 \$	1 402 \$
Table des présidents et présidentes (aide financière)	9 500 \$	7 736 \$	17 300 \$	0 \$
Aide - participation à assemblée gén	3 800 \$	0 \$	2 400 \$	0 \$
Informatique et site Web	5 000 \$	5 061 \$	5 000 \$	0 \$
Défense des membres	20 000 \$	0 \$	20 000 \$	0 \$
Frais de secrétariat	12 000 \$	7 618 \$	12 000 \$	0 \$
Frais postaux	1 350 \$	1 319 \$	1 350 \$	0 \$
Frais de bureau - articles de bureau	600 \$	623 \$	625 \$	0 \$
AAR-cotisation+participation	2 000 \$	2 384 \$	2 500 \$	0 \$
Assurance responsabilité des administrateurs	1 300 \$	1 262 \$	1 300 \$	0 \$
SHC/vérification/consultation	1 833 \$	1 725 \$	1 800 \$	0 \$
Témoignages et Régistraire	850 \$	644 \$	686 \$	0 \$
Intérêts et frais de caisse	320 \$	155 \$	300 \$	0 \$
Frais de déplacement divers	350 \$	0 \$	350 \$	0 \$
Amortissement	48 \$	48 \$	36 \$	0 \$
Total des dépenses	112 995 \$	61 831 \$	153 685 \$	36 730 \$
Surplus réservé - défense des membres		20 000 \$	0 \$	
Surplus ou (déficit)	(12 000 \$)	20 148 \$	(31 000 \$)	0 \$

Lise Lefebvre

Trésorière
2025-05-31

PLAN D'ACTION 2024-2026

PRÉAMBULE

Par l'adoption du Plan d'action 2024-2026, l'Assemblée générale des membres participe à la détermination des orientations que doit suivre prioritairement le Conseil d'administration pour la période désignée. Ainsi, les actions concrètes qui seront entreprises répondront aux besoins des membres et de l'Association en fonction de leur contexte de réalisation.

■ ■ ■

Nous considérons que les actions posées doivent s'inspirer principalement de la mission de l'Association qui a été déterminée lors de sa fondation et inscrite dans les Règlements généraux.

EXTRAIT DES REGLEMENTS GÉNÉRAUX DE L'ACREQ : RÔLE DE L'ASSOCIATION

- 3.1 L'Association a pour rôle principal d'assurer la promotion et la défense des intérêts économiques et sociaux qui touchent les conditions de vie de ses membres.
- 3.2 L'Association, pour réaliser ses buts, participe, en concertation avec tout groupe concerné, à l'évolution et à l'amélioration des régimes de retraite et d'assurances. Dans ce cadre, elle peut choisir d'intervenir auprès des divers paliers de gouvernements, des institutions, des associations ou des organismes ayant des intérêts similaires.
- 3.3 L'Association effectue les représentations nécessaires dans les dossiers qui affectent ou peuvent affecter la qualité de vie des retraités et leur place dans la société.
- 3.4 L'Association favorise sur les plans régional, provincial et national, les échanges entre ses membres et ceux d'autres associations ou institutions du secteur de l'Éducation du Québec, ainsi qu'avec tout regroupement d'associations de retraités. Elle favorise également l'accès et la participation de ses membres à diverses activités culturelles.

C'est donc en considérant ces prémisses qui définissent le rôle de l'ACREQ que nous vous présentons maintenant le Plan d'action du Conseil d'administration pour les deux prochaines années.

PLAN D'ACTION 2024-2026 : OBJECTIFS

1. Défendre les intérêts économiques et sociaux de nos membres.

Engagée dans la défense des droits et des intérêts de ses membres, l'ACREQ poursuivra activement sa mission tant dans le dossier des rentes de retraite que celui des assurances collectives.

2. Favoriser le renouvellement de l'effectif de l'ACREQ.

La priorité 2024-2026 portera sur des rencontres au niveau national et avec les représentants locaux de l'AQCS. Une plus grande sensibilisation portera aussi sur la catégorie membre associé.

3. Se concerter avec les organismes et associations ayant les mêmes intérêts que l'ACREQ.

Nous devons prioriser nos relations avec l'AQCS concernant le dossier du recrutement de nos membres et maintenir un dialogue constant avec nos partenaires de l'AQDER et de l'AQPRDE.

4. Favoriser les échanges entre les membres et les autres associations de retraités.

L'emphasis sera mise sur les rencontres du Conseil d'administration avec les membres des sections, la communication avec les membres et le partenariat avec les autres associations de retraités. Un calendrier de rencontres sera élaboré avec les présidentes et présidents de section, un Plan de communication sera établi annuellement et les Plans de rapprochement avec les autres associations seront actualisés.

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABILITÉS	2024-2025 BILAN DE L'AN 1 Mai 2025	SUIVI 2025-2026 Septembre et janvier BILAN : Mai 2026
1. Défendre les intérêts sociaux et économiques de nos membres.	1.1 Poursuivre nos démarches juridiques au niveau du RRPE.	Responsable du dossier : Jacques Thibault	Démarche en cours en collaboration avec l'Alliance InterOrg	
	1.2 Poursuivre notre implication par le biais du CCR au niveau des démarches auprès du Secrétariat du Conseil du Trésor afin d'assurer la meilleure couverture en assurance à nos membres.	Responsable du dossier : Claude Ménard	Implication du représentant de l'ACREQ dans la bonification du régime d'assurance collective. Fin du 2 ^e mandat de 2 ans du représentant de l'ACREQ au CCR Secteur Éducation	
	1.3 Intervenir rapidement auprès des organismes gouvernementaux lorsque des décisions affectent la qualité de vie de nos membres.	Présidence et vice-présidence	Administrateurs prêts à intervenir, le cas échéant	
2. Favoriser le renouvellement de l'effectif de l'ACREQ.	2.1 Sensibiliser les membres de l'AQCS à l'importance de notre Association et de leur implication dans le renouvellement de nos effectifs.	Conseil d'administration	Diffusion de l'information lors des rencontres avec les membres et via l'ACREQ-INFO	
	2.2 Multiplier les interventions auprès des centres de services scolaires et des présidents de section de l'AQCS et solidifier les liens avec la Commission professionnelle des Services des Ressources humaines	Conseil d'administration	Démarche en cours	
	2.3 Promouvoir les deux catégories de membres : régulier et associé.	Conseil d'administration	Diffusion ponctuelle de l'information	

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABILITÉS	2024-2025 BILAN DE L'AN 1 Mai 2025	SUIVI 2025-2026 Septembre et janvier BILAN : Mai 2026
3. Se concerter avec les organismes et associations ayant les mêmes intérêts que l'ACREQ.	3.1 Maintenir les liens avec les associations membres de l'Alliance InterOrg.	Présidence et vice-présidence	Démarche en cours	
	3.2 Maintenir les liens avec les associations de directions d'établissement retraités.	Conseil d'administration	Démarche en cours	
4. Favoriser les échanges entre les membres et les autres associations de retraités.	4.1 Maintenir les visites du Conseil d'administration en région.	Conseil d'administration	Outaouais Novembre 2024 Phares-et-Monts Avril 2025	
	4.2 Appuyer et faciliter le travail des présidences de section.	Conseil d'administration	Démarche en cours	
	4.3 Encourager l'organisation de rencontres de formation et d'information dans les régions.	Conseil d'administration	Diffusion ponctuelle de l'information Subventions pour formation offertes aux sections	
	4.4 Maintenir une communication constante via l'ACREQ-INFO et le site Internet.	Responsables des dossiers : France David et Guy Brassard	Démarche en cours	
	4.5 Maintenir des relations dynamiques avec les autres associations de retraités.	Présidence et vice-présidence	Démarche en cours	



23^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Hôtel Estrimont Suites et Spa
44 Avenue de l'Auberge, Orford
QC J1X 6J3

Mercredi, le 11 juin 2025

Vœux de l'Assemblée générale - Juin 2025

Veuillez inscrire votre texte ici.

Nom : _____

Date : _____

Section : _____

**Vous pouvez remettre votre fiche sur place ou l'acheminer par courriel
avant le 30 juin 2025 à l'adresse suivante :**

acreq@aqcs.ca

Un grand merci pour votre contribution !